

ENQUÊTE INTERNE ET HARCELEMENTS

Comment mettre en place un dispositif efficace ?

Hôtel de Crillon
10 Place de la Concorde
75008 Paris

Vendredi 27 janvier 2023

8h30-11h00

OBJECTIFS :

- Maîtriser la méthodologie de l'enquête
- Connaître le cadre juridique
- Sécuriser ses pratiques

Face à la multiplication des signalements de situations de harcèlement moral, sexuel ou d'agissements sexistes, le recours aux enquêtes internes est de plus en plus fréquent en entreprise.

Les entreprises doivent donc se structurer afin de mettre en place des procédures efficaces de traitement des alertes, d'autant plus que la loi Wasserman du 21 mars 2022 renforce la protection des personnes dénonçant des faits de harcèlement.

Dans le silence de la loi sur les modalités procédurales de l'enquête, la Cour de cassation est venue récemment apporter d'importantes précisions sur ses conditions de mises en œuvre.

Doit-on obligatoirement mener une enquête ? Quels sont les objectifs poursuivis ? Qui peut mener l'enquête ? Dans quels délais ? Quels sont les éléments de preuve recevables ? Quels sont les risques en cas d'irrégularité ? Comment mener une enquête sans contrevenir à la réglementation des lanceurs d'alerte ? Quelles suites donner à l'enquête ?

Forum Legal & RH vous propose de faire un point opérationnel sur la manière dont l'employeur doit mener une enquête interne en cas de signalement de harcèlement, à la lumière des derniers apports jurisprudentiels. ■

AVEC LA PARTICIPATION DE :

Matthieu POIROT

Psychologue social, docteur en gestion,
dirigeant de Midori Consulting

Béatrice POLA

Avocat associé, Proskauer Rose LLP

Franck RAIMBAULT

Directeur juridique Social, Air France

La matinée sera animée par
Aurélia DEJEAN DE LA BÂTIE,
Responsable du Service
Ressources et Développement,
Barthélémy Avocats

Programme

8h30 **Accueil des participants**
Petit-déjeuner

8h45 **Début de la conférence**

MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE ET RECEVABILITÉ DES PREUVES

- Comment réagir après la réception d'un signalement ? Comment réaliser une première analyse de la situation ? Quelles suites donner ?
- L'enquête est-elle obligatoire ? Dans quels délais la mettre en œuvre ? Quel est son point de départ ?
- Comment mener une enquête sans contrevenir à la réglementation des lanceurs d'alerte (loi du 21 mars 2022) ?
- Quelles sont les étapes clés ? Qui mène l'enquête : DRH, prestataire extérieur... ? Faut-il associer les représentants du personnel ? Quel est le rôle des référents ? Qui peut-on auditionner ? Quelle est la valeur des éléments recueillis ?

PUBLICS CONCERNÉS

- Directeurs et responsables RH
- Directeurs juridiques, juristes
- Responsables des affaires sociales
- Membres du CSE
- Avocats

- Comment concrètement mener les entretiens : quel formalisme ? Quelle attitude adopter ? Quelles questions poser ? Les principes généraux à respecter
- Le rapport d'enquête et sa communication. Comment rédiger le rapport, le restituer ?

L'APRÈS ENQUÊTE

- Quelles mesures correctives mettre en place : protection et accompagnement de la victime, sanction disciplinaire, procédure pénale... Quelles sont les pratiques des entreprises en la matière (transaction...) ?
- Comment renforcer son dispositif de prévention (sensibilisation, formation...) ? Faut-il opter pour un plan d'action individuel ou collectif ?
- Interroger et renforcer le dispositif de signalement : comment créer un cadre propice à la remontée d'information ? Quels sont les dispositifs pouvant être mis en place pour la faciliter (boîte mail dédiée, permanence...) ? Les référents harcèlement sont-ils bien connus ? Existe-t-il une cellule de veille des risques et un processus de traitement des signalements bien définis ?

Séance de questions-réponses

11h00 **Fin de la conférence**

Bulletin d'inscription

BULLETIN À RENVOYER - Par courrier :

Forum Legal & RH - 57 rue de Paris, 78100 Saint-Germain-en-Laye

Par E-mail : contact@forumlrh.fr Tél : 09 53 63 68 90

Organisme de formation - Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11788333178. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

**NOMBRE
DE PLACES
LIMITÉ**

Oui, je m'inscris à la conférence d'actualité :

ENQUÊTE INTERNE ET HARCELEMENTS Comment mettre en place un dispositif efficace ?

Vendredi 27 janvier 2023 - Hôtel de Crillon, 10 Place de la Concorde, 75008 Paris

Tarif : 330€ HT soit 396€ TTC (Tarif groupe : nous contacter)

Règlement par chèque à l'ordre de FORUM LEGAL & RH

virement bancaire : CIC ST GERMAIN EN LAYE - IBAN : FR76 30066 10864 00020416101 84
BIC : CMCIFRPP

> **PARTICIPANT :** Mme M.

Nom :

Prénom :

Fonction :

Raison sociale :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél :

E-Mail :

> **INSCRIPTION GÉRÉE PAR :** Mme M.

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél :

E-Mail :

> **ÉTABLISSEMENT À FACTURER** (à compléter si différent) :

Raison sociale :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél :

Ce bon de commande complété vaut inscription définitive.

La signature du présent bulletin d'inscription emporte adhésion des CGV dont le client reconnaît avoir pris connaissance sur notre site www.forum-legal-rh.fr. Toute annulation doit nous être communiquée par écrit au plus tard 10 jours calendaires avant la date de la conférence, à défaut de quoi, elle sera intégralement facturée.



Cachet et signature obligatoires